Audit énergétique réglementaire

N°audit : A23260000029A Date de visite : 22/03/2023 Etabli le : 02/04/2023

Valable jusqu'au : 01/04/2028

Propositions de travaux pour réaliser une rénovation énergétique performante de votre logement.



Adresse : 90 Avenue Albert Mazade 26250 LIVRON-SUR-DRÔME

N°cadastre: BL 113, 114

Type de bien : Maison Individuelle Année de construction : Avant 1948 Surface habitable : 121,12 m²

Propriétaire : Mr Paul-Edouard CLAUDE Adresse : 20 rue de Metz 57000 METZ



Etat initial du logement



Scénarios de travaux en un clin d'œil p.7

Scénario 1 « rénovation en une fois »

Parcours de travaux en une seule étape p.8







Scénario 2 « rénovation par étapes »

Parcours de travaux par étapes p.11

















Les principales phases du parcours de rénovation énergétique p.18



Lexique et définitions

Informations auditeur

DiagnosticPro

92 avenue Jules Nadi 26600 Tain l'Hermitage tel: 04 75 08 00 30

N°SIRET : 821 207 875 00013

Auditeur : BUFFIERE François Email : contact@diagnosticpro.fr

N° de certification : 10484966

Organisme de certification : BUREAU VERITAS

CERTIFICATION France

Nom du logiciel : LICIEL Diagnostics v4 [Moteur TribuEnergie: 1.4.25.1]





Décret n° 2022-780 du 4 mai 2022 relatif à l'audit énergétique mentionné à l'article L. 126-28-1 du code de la construction et de l'habitation Arrêté du 4 mai 2022 définissant pour la France métropolitaine le contenu de l'audit énergétique réglementaire prévu par l'article L. 126-28-1 du code de la construction et de l'habitation A l'attention du propriétaire du bien au moment de la réalisation de l'audit énergétique : Dans le cadre du Règlement général sur la protection des données (RGPD), l'Ademe vous informe que vos données personnelles (Nom-Prénom-Adresse) sont stockées dans la base de données de l'observatoire Audit à des fins de contrôles ou en cas de contestations ou de procédures judiciaires. Ces données sont stockées jusqu'à la date de fin de validité de l'audit. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement ou une limitation du traitement de ces données. Si vous souhaitez faire valoir votre droit, veuillez nous contacter à l'adresse mail indiquée à la page "Contacts" de l'Observatoire Audit.



Objectifs de cet audit

Cet audit énergétique vous permet d'appréhender le potentiel de rénovation énergétique de ce logement.







Cet audit énergétique réglementaire est obligatoire pour la mise en vente de maisons individuelles ou de bâtiments en monopropriété, de performance énergétique F ou G, conformément à la Loi Climat et Résilience. Ce classement est réalisé dans le cadre de l'établissement du DPE (Diagnostic de Performance Énergétique).

Cet audit vous propose plusieurs scénarios de travaux vous permettant d'atteindre une performance énergétique et environnementale de classe A ou B (sauf exceptions liées à des contraintes architecturales, techniques ou patrimoniales). Il se base sur l'étude de 6 postes : isolation des murs, des planchers bas, de la toiture, remplacement des menuiseries extérieures, ventilation, la production de chauffage et d'eau chaude sanitaire.

Pourquoi réaliser des travaux de rénovation énergétique dans votre logement ?



Rénover au bon moment

→ L'achat d'un bien, c'est le bon moment pour réaliser des travaux, aménager votre cadre de vie, sans avoir à vivre au milieu du chantier.



Vivre dans un logement de qualité

→ Un logement correctement rénové, isolé, et ventilé, c'est la garantie d'un confort au quotidien, d'économies d'énergies, et d'une bonne qualité de l'air!



Contribuer à atteindre la neutralité carbone

→ En France, le secteur du bâtiment représente environ 45% de la consommation finale d'énergie (source : SDES bilan énergétique 2020) et 18% des émissions de CO₂ (source Citepa 2020). Si nous sommes nombreux à améliorer la performance énergétique de nos logements en les rénovant, nous contribuerons à atteindre la neutralité carbone!



Donner de la valeur à votre bien

→ En réalisant des travaux de rénovation énergétique, vous améliorez votre patrimoine en donnant de la valeur à votre bien, pour de nombreuses années



Profiter des aides financières disponibles

L'état et les collectivités encouragent les démarches de rénovation des bâtiments par le biais de dispositifs d'aides financières.



Réduire les factures d'énergie

→ L'énergie est un poste important des dépenses des ménages. En réalisant des travaux de rénovation énergétique, vous pouvez réduire fortement ces dépenses, tout en étant moins soumis aux aléas des prix de l'énergie.



Louer plus facilement votre bien

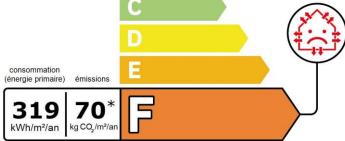
- → Si vous souhaitez louer votre bien, les travaux de rénovation énergétique vous permettront de fidéliser les locataires et de louer plus facilement votre bien, en valorisant la qualité du logement et la maîtrise des charges.
- → Vous vous prémunissez également de la future interdiction de location des passoires thermiques.
- → Critère énergétique pour un logement décent :
 - 1er janvier 2023 : CEF < 450 kWh/m2/an
 - 1er janvier 2025 : classe DPE entre A et F
 - 1er janvier 2028 : classe DPE entre A et E
 - 1er janvier 2034 : classe DPE entre A et D



État initial du logement

Vous trouverez dans cette partie les informations de diagnostic de votre logement. Il est possible qu'elles diffèrent légèrement de celles mentionnées dans votre DPE (Diagnostic de Performance Énergétique enregistré à l'ADEME sous le numéro 2326E0749899J), car les données utilisées pour le calcul peuvent ne pas être exactement les mêmes.

Performance énergétique et climatique actuelle du logement logement extrêmement performant A B C

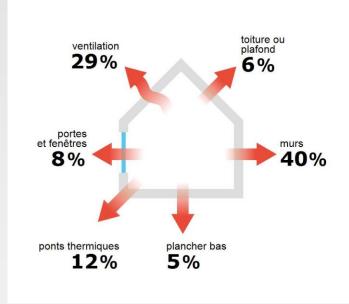


logement extrêmement peu performant



Schéma de déperdition de chaleur

d'énergie finale



Confort d'été (hors climatisation)



Performance de l'isolation





Montants et consommations annuels d'énergie



		\Diamond	*		U	
usage	chauffage	eau chaude sanitaire	refroidissement	éclairage	auxiliaires	total
consommation d'énergie (kWh/m²/an)	♦ Gaz Naturel 281 _{EP} (281 _{EF})	♦ Gaz Naturel 27 _{EP} (27 _{EF})	-	₱ Electrique 5 _{EP} (2 _{EF})	Felectrique 7 _{EP} (3 _{EF})	320EP (313EF)
frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	de 2 070 € à 2 810 €	de 190 € à 270 €	-	de 50 € à 80 €	de 90 € à 130 €	de 2 400 € à 3 290 €

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19° réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28° (si présence de clim), et une consommation d'eau chaude standardisée par personne et par jour. (119 ℓ par jour).

 $\mathsf{EP} o ext{ \'energie}$ primaire | $\mathsf{EF} o ext{ \'energie}$ finale (voir la définition en annexe) *Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021 (abonnements compris)

Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation.

Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements....

Vue d'ensemble du logement

Description du bien

besonption ad bien	
	Description
Nombre de niveaux	2
Nombre de pièces	8 pièces
Description des pièces	7 pièces principales, 0 salles de bain, 1 WC, 0 pièces non chauffes, Présence sous-sol et garage, Présence de combles habitables
Commentaires	Néant



Mur en béton banché d'épaisseur ≥ 45 cm avec un doublage rapporté non isolé donnant sur l'extérieur	insuffisante
Mur en béton banché d'épaisseur ≥ 45 cm avec un doublage rapporté avec isolation intérieure (10 cm) donnant sur l'extérieur	bonne
Mur en béton banché d'épaisseur ≥ 45 cm avec un doublage rapporté non isolé donnant sur l'extérieur	insuffisante
Mur en béton banché d'épaisseur ≥ 45 cm non isolé donnant sur l'extérieur	insuffisante
Mur en béton banché d'épaisseur ≥ 45 cm non isolé donnant sur l'extérieur	insuffisante
Mur en béton banché d'épaisseur ≥ 45 cm avec un doublage rapporté non isolé donnant sur l'extérieur	insuffisante
Mur en béton banché d'épaisseur ≥ 45 cm non isolé donnant sur l'extérieur	insuffisante
Mur en briques creuses d'épaisseur ≤ 15 cm non isolé donnant sur un grenier	insuffisante
Mur en briques creuses d'épaisseur ≤ 15 cm non isolé donnant sur un grenier	insuffisante
Description	Isolation
Dalle béton non isolée donnant sur un sous-sol non chauffé	insuffisante
Description	Isolation
Combles aménagés sous rampants donnant sur l'extérieur (combles aménagés) avec isolation extérieure (5 cm)	insuffisante
Description	Isolation
Fenêtres battantes pvc, double vitrage avec lame d'air 10 mm sans protection solaire Fenêtres battantes pvc, double vitrage avec lame d'air 10 mm et vénitiens extérieurs tout métal Fenêtres oscillantes bois, double vitrage avec lame d'air 14 mm sans protection solaire	moyenne
Porte(s) bois avec double vitrage Porte(s) bois opaque pleine	insuffisante
is N Nis N Ng Ng C C Ca C FpFeFpF	Mur en béton banché d'épaisseur ≥ 45 cm non isolé donnant sur l'extérieur Mur en béton banché d'épaisseur ≥ 45 cm non isolé donnant sur l'extérieur Mur en béton banché d'épaisseur ≥ 45 cm avec un doublage rapporté non solé donnant sur l'extérieur Mur en béton banché d'épaisseur ≥ 45 cm avec un doublage rapporté non solé donnant sur l'extérieur Mur en béton banché d'épaisseur ≥ 45 cm non isolé donnant sur l'extérieur Mur en briques creuses d'épaisseur ≤ 15 cm non isolé donnant sur un grenier Mur en briques creuses d'épaisseur ≤ 15 cm non isolé donnant sur un grenier Description Combles aménagés sous rampants donnant sur l'extérieur (combles aménagés) avec isolation extérieure (5 cm) Description Fenêtres battantes pvc, double vitrage avec lame d'air 10 mm sans protection solaire Fenêtres battantes pvc, double vitrage avec lame d'air 10 mm et vénitiens extérieurs tout métal Fenêtres oscillantes bois, double vitrage avec lame d'air 14 mm sans protection solaire Porte(s) bois avec double vitrage



Vue	Vue d'ensemble des équipements					
Туре	d'équipement	Description				
	Chauffage	Chaudière individuelle gaz standard installée entre 1991 et 2000 avec programmateur avec réduit, réseau isolé. Emetteur(s): radiateur monotube avec robinet thermostatique				
₽,	Eau chaude sanitaire	Combiné au système de chauffage, contenance ballon 150 L				
*	Climatisation	Néant				
4	Ventilation	Ventilation naturelle par conduit				
	Pilotage	Avec intermittence centrale avec minimum de température				

Pathologies / Caractéristiques architecturales, patrimoniales et techniques

Photo	Description	Conseil
	Présence d'humidité sur les murs du sous-sol	Faire appel à un spécialiste pour analyser et corriger l'humidité persistante avant de prévoir les travaux d'isolation notamment l'isolation extérieure
	Présence d'humidité sur les murs du sous-sol	Faire appel à un spécialiste pour analyser et corriger l'humidité persistante avant de prévoir les travaux d'isolation notamment l'isolation extérieure

Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre consommations estimées et réelles

Les consommations de ce DPE sont calculées pour des conditions d'usage fixées (on considère que les occupants les utilisent suivant des conditions standard), et pour des conditions climatiques moyennes du lieu. Il peut donc apparaître des divergences importantes entre les factures d'énergie que vous payez et la consommation conventionnelle pour plusieurs raisons : suivant la rigueur de l'hiver ou le comportement réellement constaté des occupants, qui peuvent s'écarter fortement de celui choisi dans les conditions standard et également les frais d'énergie qui font intervenir des valeurs qui varient sensiblement dans le temps. Ce DPE utilise des valeurs qui reflètent les prix moyens des énergies que l'Observatoire de l'Énergie constate au niveau national et donc peut s'écarter du prix de votre abonnement. De plus, ce DPE a été réalisé selon une modélisation 3CL (définie par arrêté) qui est sujette à des modifications dans le temps qui peuvent également faire évoluer les résultats.

Observations de l'auditeur

Néant



Scenarios de travaux en un clin d'œil

Cet audit vous présente plusieurs scenarios de travaux pour ce logement, soit pour une rénovation « en une fois », soit pour une rénovation « par étapes ». Ces propositions de travaux vous permettent d'améliorer de manière significative la performance énergétique et environnementale de votre logement, et de réaliser d'importantes économies d'énergie. Des aides existent pour contribuer à financer ces travaux : vous en trouverez le détail dans les pages qui suivent.

Postes de travaux concernés	Performance énergétique et environnementale (conso. en kWh/m2/an et émissions en kg CO ₂ /m²/an)	Économies d'énergie (énergie primaire)	Confort d'été	Facture d'énergie/an	Coût estimé des travaux (TTC)
Avant travaux					
	319 70 🗗		(3) Insuffisant	De 2 400 € à 3 290 €	
Scénario 1 « rénovation en ເ	une fois » (détails p.8)				
Première étape: Isolation des murs Remplacement des menuiseries extérieures Installation d'une pompe à chaleur air/eau Modification du système d'ECS Changement du système de ventilation	62 2 A	- 81 % (-258 kWhEP/m²/an)	© Bon	de 500 € à 730 €	≈ 62 200 €
Scénario 2 « rénovation par	étapes » (détails p.11))			
Première étape : • Isolation des murs	186 40	- 42 % (-133 kWhEP/m²/an)		de 1 470 € à 2 080 €	≈ 33 400 €
Deuxième étape : • Remplacement des menuiseries extérieures • Changement du système de ventilation	138 29 C	- 57 % (-182 kWhEP/m²/an)	⊙ Bon	de 1 170 € à 1 640 €	≈ 11 400 €
Troisième étape : Installation d'une pompe à chaleur air/eau Modification du système d'ECS	62 2 A	- 81 % (-258 kWhEP/m²/an)	⊙ Bon	de 500 € à 730 €	≈ 17 400 €



Scenario 1 « rénovation en une fois »

Il est préférable de réaliser des travaux en une fois. Le coût des travaux sera moins élevé que si vous les faites par étapes, et la performance énergétique et environnementale à terme sera meilleure.

Les aides financières possibles pour ces travaux

Les principales aides que vous pouvez solliciter sont disponibles sur https://www.anil.org/. Certaines aides sont sous conditions de ressources ou dépendent du type de travaux

Pour en savoir plus sur les aides, rendez-vous sur France Rénov' : france-renov.gouv.fr



Pour des conseils neutres et gratuits, contactez France Rénov' : email@france-renov.gouv.fr

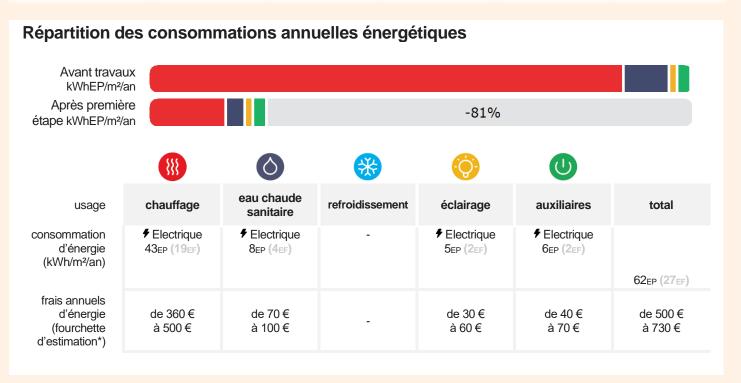
tel: 04 78 38 32 53

×	Détail des travaux énergétiques	Coût estimé (TTC)
\triangle	Isolation des murs par l'extérieur. Si un ravalement de façade est prévu, effectuer une isolation par l'extérieur avec des retours d'isolants au niveau des tableaux des baies quand cela est possible. Isolation des murs par l'extérieur : surface non comptabilisée par le DPE	33 412 €
	Remplacer les vélux par des menuiseries plus performantes.	2 160 €
	Remplacer les fenêtres par des fenêtres double vitrage à isolation renforcée.	7 997 €
	Remplacer le système de chauffage par une pompe à chaleur air/eau double service chauffage et ECS.	12 700 €
₽°	Chauffe-eau thermodynamique sur air extérieur	4 500 €
4	Installer une VMC hygroréglable type B et reprise de l'etanchéité à l'air de l'enveloppe	1 200 €
%	Détail des travaux induits	© Coût estimé (TTC)
	Dégazage Cuve a fuel	250 €

Les coûts ont été mentionnés pour appréhender la globalité des travaux et anticiper votre rénovation énergétique ainsi que le temps de retour sur investissement de manière générale. Ce ne sont pas de coûts de maitrise d'œuvre et de ce fait ne sont pas contractuels. Il est rappelé qu'ils ont été établis suivant un repérage visuel non destructif et donc certaines pathologies peuvent ne pas avoir été prises en compte. Ils ne prennent pas non plus en compte leurs volatilités dans le temps.



Performance énergétique et environnementale (kWh/m2/an et kg CO ₂ /m²/an)	Économies d'énergie (énergie primaire)	Réduction des GES (gaz à effet de serre)	Confort d'été	Facture d'énergie/an	Coût estimé des travaux (TTC)
62 2 A	- 81 % (-258 kWhEP/m²/an) - 91 % (-286 kWhEF/m²/an)	- 97 % (-68 kgCO2/m²/an)	⊙ Bon	de 500 € à 730 €	≈ 62 200 €



Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19° réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28° (si présence de clim), et une consommation d'eau chaude standardisée par personne et par jour.

 $\mathsf{EP} o ext{ \'energie primaire} \mid \mathsf{EF} o ext{\'energie finale}$ (voir la définition en annexe) *Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021 (abonnements compris)

Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation.

Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements....



Recommandations de l'auditeur

Isolation extérieur : l'isolation devra couvrir les façades des pignons jusqu'au niveau du sol pour le côté Sud, et jusqu'au dessous de la dalle de plancher bas pour les façades Ouest, Est et Nord.
 Présence de traces de remontées capillaires en sous-sol qu'il conviendra de faire estimé par un professionnel.

DiagnosticPro | Tél : 04 75 08 00 30 | Dossier : 23/IMO/08099



Scenario 2 « rénovation par étapes »

Première étape

Les aides financières possibles pour ces travaux

Voici les principales aides que vous pouvez solliciter. Certaines aides sont sous conditions de ressources ou dépendent du type de travaux.

aides nationales:

MaPrimeRénov' - Isolation murs par l'extérieur

aides locales:

 d'autres aides locales peuvent être disponibles sur https://www.anil.org/ Pour en savoir plus sur les aides, rendez-vous sur France Rénov' : france-renov.gouv.fr



Pour des conseils neutres et gratuits, contactez France Rénov' : email@france-renov.gouv.fr

tel: 04 78 38 32 53



Détail des travaux énergétiques

Isolation des murs par l'extérieur.



Si un ravalement de façade est prévu, effectuer une isolation par l'extérieur avec des retours d'isolants au niveau des tableaux des baies quand cela est possible.

Isolation des murs par l'extérieur : surface non comptabilisée par le DPE



Coût estimé (TTC)

33 412 €



Détail des travaux induits



Coût estimé (TTC)

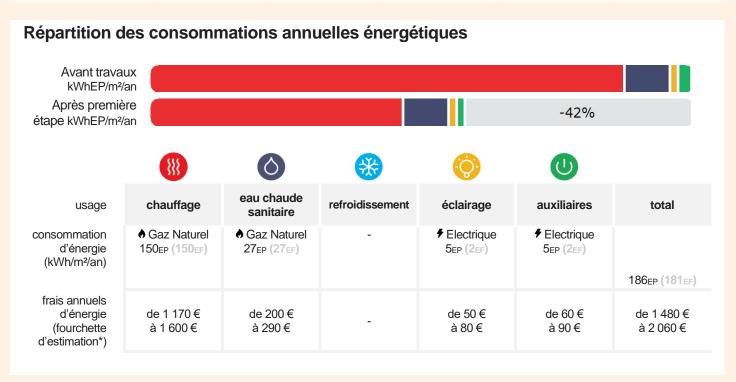
Page 11/29

Aucun travaux induit chiffré

Les coûts ont été mentionnés pour appréhender la globalité des travaux et anticiper votre rénovation énergétique ainsi que le temps de retour sur investissement de manière générale. Ce ne sont pas de coûts de maitrise d'œuvre et de ce fait ne sont pas contractuels. Il est rappelé qu'ils ont été établis suivant un repérage visuel non destructif et donc certaines pathologies peuvent ne pas avoir été prises en compte. Ils ne prennent pas non plus en compte leurs volatilités dans le temps.



Performance énergétique et environnementale (kWh/m2/an et kg CO ₂ /m²/an)	Économies d'énergie (énergie primaire)	Réduction des GES (gaz à effet de serre)	Confort d'été	Facture d'énergie/an	Coût estimé des travaux (TTC)
186 40 D	- 42 % (-133 kWhEP/m²/an) - 42 % (-132 kWhEF/m²/an)	- 42 % (-30 kgCO2/m²/an)	⊖ Insuffisant	de 1 470 € à 2 080 €	≈ 33 400 €



Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19° réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28° (si présence de clim), et une consommation d'eau chaude standardisée par personne et par jour.

 ${\sf EP} o$ énergie primaire | ${\sf EF} o$ énergie finale (voir la définition en annexe) *Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021 (abonnements compris)

Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation.

Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements....



Scenario 2 « rénovation par étapes »

Deuxième étape

Les aides financières possibles pour ces travaux

Voici les principales aides que vous pouvez solliciter. Certaines aides sont sous conditions de ressources ou dépendent du type de travaux.

aides nationales:

MaPrimeRénov' - Isolation fenêtres

aides locales:

d'autres aides locales peuvent être disponibles sur https://www.anil.org/

Pour en savoir plus sur les aides, rendez-vous sur France Rénov' : france-renov.gouv.fr



Pour des conseils neutres et gratuits, contactez France Rénov': email@france-renov.gouv.fr

tel: 04 78 38 32 53

%	Détail des travaux énergétiques	Coût estimé (TTC)
	Remplacer les vélux par des menuiseries plus performantes.	2 160 €
	Remplacer les fenêtres par des fenêtres double vitrage à isolation renforcée.	7 997 €
4	Installer une VMC hygroréglable type B et reprise de l'etanchéité à l'air de l'enveloppe	1 200 €



Détail des travaux induits

Aucun travaux induit chiffré

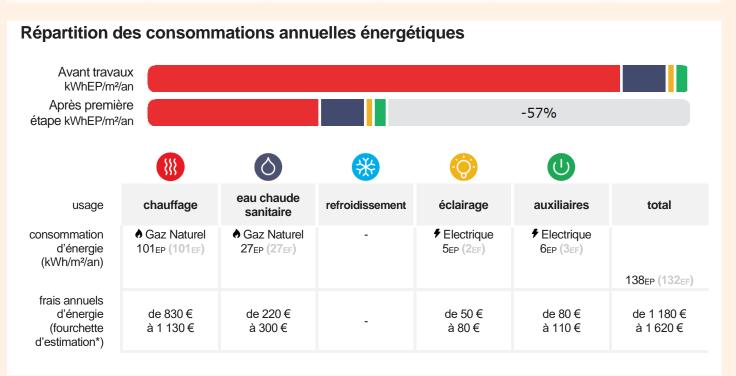


Coût estimé (TTC)

Les coûts ont été mentionnés pour appréhender la globalité des travaux et anticiper votre rénovation énergétique ainsi que le temps de retour sur investissement de manière générale. Ce ne sont pas de coûts de maitrise d'œuvre et de ce fait ne sont pas contractuels. Il est rappelé qu'ils ont été établis suivant un repérage visuel non destructif et donc certaines pathologies peuvent ne pas avoir été prises en compte. Ils ne prennent pas non plus en compte leurs volatilités dans le temps.



Performance énergétique et environnementale (kWh/m2/an et kg CO ₂ /m²/an)	Économies d'énergie (énergie primaire)	Réduction des GES (gaz à effet de serre)	Confort d'été	Facture d'énergie/an	Coût estimé des travaux (TTC)
138 29 🕝	- 57 % (-182 kWhEP/m²/an) - 58 % (-181 kWhEF/m²/an)	- 58 % (-41 kgCO2/m²/an)	⊙ Bon	de 1 170 € à 1 640 €	≈ 11 400 €



Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19° réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28° (si présence de clim), et une consommation d'eau chaude standardisée par personne et par jour.

 $\mathsf{EP} o ext{ \'energie}$ primaire | $\mathsf{EF} o ext{ \'energie}$ finale (voir la définition en annexe) *Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021 (abonnements compris)

Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation.

Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements....



Scenario 2 « rénovation par étapes »

P Troisième étape

Les aides financières possibles pour ces travaux

Voici les principales aides que vous pouvez solliciter. Certaines aides sont sous conditions de ressources ou dépendent du type de travaux.

aides nationales:

 MaPrimeRénov' - Chauffe-eau thermodynamique MaPrimeRénov' - PAC air-eau MaPrimeRénov' - Dépose cuve à fioul

aides locales:

 d'autres aides locales peuvent être disponibles sur https://www.anil.org/ Pour en savoir plus sur les aides, rendez-vous sur France Rénov' : france-renov.gouv.fr



Pour des conseils neutres et gratuits, contactez France Rénov' : email@france-renov.gouv.fr tel : 04 78 38 32 53

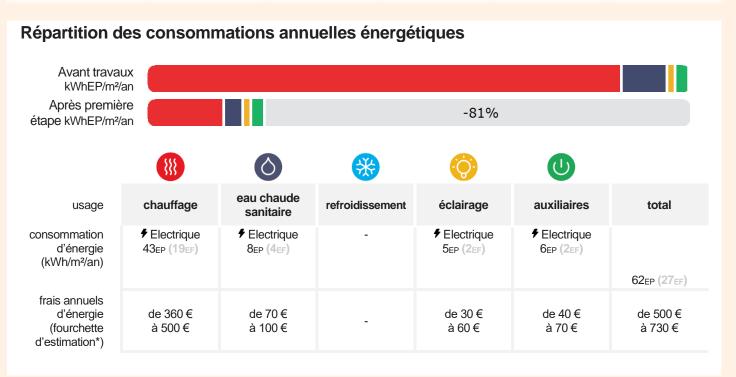
X	Détail des travaux énergétiques	Coût estimé (TTC)
	Remplacer le système de chauffage par une pompe à chaleur air/eau double service chauffage et ECS.	12 700 €
, L	Chauffe-eau thermodynamique sur air extérieur	4 500 €

%	Détail des travaux induits	(E)	Coût estimé (TTC)
	Dégazage Cuve a fuel		250 €

Les coûts ont été mentionnés pour appréhender la globalité des travaux et anticiper votre rénovation énergétique ainsi que le temps de retour sur investissement de manière générale. Ce ne sont pas de coûts de maitrise d'œuvre et de ce fait ne sont pas contractuels. Il est rappelé qu'ils ont été établis suivant un repérage visuel non destructif et donc certaines pathologies peuvent ne pas avoir été prises en compte. Ils ne prennent pas non plus en compte leurs volatilités dans le temps.



Performance énergétique et environnementale (kWh/m2/an et kg CO ₂ /m²/an)	Économies d'énergie (énergie primaire)	Réduction des GES (gaz à effet de serre)	Confort d'été	Facture d'énergie/an	Coût estimé des travaux (TTC)
62 2 A	- 81 % (-258 kWhEP/m²/an) - 91 % (-286 kWhEF/m²/an)	- 97 % (-68 kgCO2/m²/an)	⊙ Bon	de 500 € à 730 €	≈ 17 400 €



Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19° réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28° (si présence de clim), et une consommation d'eau chaude standardisée par personne et par jour.

 Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation.

Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements....



Recommandations de l'auditeur

Isolation extérieur : l'isolation devra couvrir les façades des pignons jusqu'au niveau du sol pour le côté Sud, et jusqu'au dessous de la dalle de plancher bas pour les façades Ouest, Est et Nord.

Présence de traces de remontées capillaires en sous-sol qu'il conviendra de faire estimé par un professionnel.

DiagnosticPro | Tél : 04 75 08 00 30 | Dossier : 23/IMO/08099



Les principales phases du parcours de rénovation énergétique

Définition du projet de rénovation

- Préparez votre projet : choix des travaux, renseignement sur les aides, organisation du chantier et de l'articulation entre les artisans...
 - ightarrow Inspirez-vous des propositions de travaux en page 5 de ce document.



Vous pouvez être accompagné dans votre préparation de projet par un conseiller France Rénov. Ce conseil est neutre, gratuit et indépendant. Trouvez un conseiller près de chez vous :

france-renov.gouv.fr/espaces-conseil-fr

Création des dossiers de demande

- → MaPrimeRénov' est la principale aide à la rénovation énergétique, calculée en fonction de vos revenus et des types de travaux réalisés.
- → Créez votre compte, puis vous pourrez déposer votre dossier lorsque vous aurez obtenu les devis des
- → II existe d'autres aides en fonction de votre situation.



Estimez les aides auxquelles vous avez droit sur Simul'aides :

france-renov.gouv.fr/aides/simulation

Créez votre compte MaPrimeRénov' : maprimerenov.gouv.fr/prweb

d'aides financières





Vous pouvez également faire une demande d'éco-Prêt à Taux Zéro. Retrouvez la liste des banques qui le proposent ici :

www2.sgfgas.fr/etablissements-affilies

Recherche des artisans et demandes de devis

- → Pour trouver un artisan, demandez à vos proches et regardez les avis laissés sur internet.
- → Pour obtenir des aides, vous devez recourir à un artisan RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).
- → Ne signez pas les devis avant d'avoir demandé toutes les aides.



Pour obtenir une aide financière, il est nécessaire de recourir à un professionnel Reconnu Garant de l'Environnement (RGE). Trouvez votre artisan ici:

france-renov.gouv.fr/annuaire-rge

Validation des devis et dépôt du dossier MaPrimeRénov'

→ Une fois que vous recevez la confirmation de l'attribution des différentes aides financières et de leurs montants prévisionnels, vous pouvez signer les devis et engager les travaux.

Lancement et réalisation des travaux

- → Lancement et suivi des travaux
- → Lorsque le chantier est important, il peut être utile de faire appel à un maître d'œuvre dès le début de votre projet, dont la mission sera d'assurer la bonne réalisation des travaux et la cohérence entre les différents artisans.
- → Si vous ne faîtes pas appel à une maitrise d'œuvre, nous vous conseillons de rassembler au moins une fois l'ensemble des artisans pour qu'ils se rencontrent et se coordonnent.

Réception des travaux

→ Lorsque les travaux sont terminés, transmettez les factures sur votre espace MaPrimeRénov' et effectuez votre demande de paiement. Faites de même pour les autres aides sollicitées.







Lexique et définitions

Rénovation énergétique performante

La rénovation énergétique performante d'un bâtiment ou d'une partie de bâtiment est un ensemble de travaux qui permettent à ce bâtiment ou à cette partie de bâtiment d'atteindre a minima la classe B du DPE après l'étude des 6 postes de travaux essentiels à la réussite d'une rénovation énergétique (isolation des murs, isolation des planchers bas, isolation de la toiture, remplacement des menuiseries extérieures, ventilation, production de chauffage et d'eau chaude sanitaire). Par dérogation, dans le cas de bâtiments présentant des caractéristiques architecturales ou patrimoniales, la rénovation énergétique performante correspond alors au saut de 2 classe DPE et au traitement des 6 postes de travaux précités. (17°bis de l'article L. 111-1 du CCH).

Rénovation énergétique performante globale

Une rénovation énergétique performante globale est une rénovation énergétique performante réalisée en une seule fois, dans un délai de moins de 18 mois pour une maison individuelle, et de moins de 36 mois pour un bâtiment d'habitation collective. (décret n°2022-510 du 8 avril 2022)

DPE

Le diagnostic de performance énergétique (DPE) est un document qui vise principalement à évaluer le niveau de performance de votre logement, à travers l'estimation de sa consommation conventionnelle en énergie et ses émissions associées de gaz à effet de serre.

Neutralité carbone

La neutralité carbone consiste à parvenir à un équilibre entre les émissions de carbone issues des activités humaines et l'absorption du carbone de l'atmosphère par les puits de carbone. Elle constitue l'objectif visé par les Accords de Paris sur le Climat à l'horizon 2050. Pour l'atteindre, nous devons utiliser différents moyens pour réduire et compenser les émissions de gaz à effet de serre (GES) produites par les activités humaines, en particulier le CO2, le principal gaz à effet de serre en volume dans l'atmosphère.

Energie finale

L'énergie finale(kWh Ef) correspond à l'énergie directement consommée par l'occupant d'un logement. Elle est comptabilisée au niveau du compteur et sert de base à la facturation.

Energie primaire

L'énergie primaire(kWh Ep) est l'énergie contenue dans les ressources naturelles, avant une éventuelle transformation. Elle tient également compte (en plus de l'énergie finale consommée) de l'énergie nécessaire à la production, au stockage, au transport et à la distribution de l'énergie finale. L'Énergie Primaire est la somme de toutes les énergies nécessaires à l'obtention d'une unité d'énergie finale.

Résistance thermique

La résistance thermique, notée R, est lacapacité du matériau à résister aux variations de chaleur, c'est-à-dire au chaud comme au froid. Plus la résistance thermique est grande, plus la performance de l'isolant sera élevée.

Gaz à effet de serre

Les gaz à effet de serre (GES) sont des gaz quiabsorbent une partie du rayonnement solaire en le redistribuant sous la forme de radiations au sein de l'atmosphère terrestre, phénomène appeléeffet de serre.

Déperdition de chaleur

Perte de chaleur du bâtiment

Confort d'été

Le confort d'été est la capacité d'un bâtiment à maintenir une température intérieure maximale agréable l'été, sans avoir à recourir à un système de climatisation.

Pompe à chaleur air/eau

Equipement qui utilise les calories naturellement présentes dans l'air pour produire du chauffage et/ou de l'eau chaude sanitaire dans votre maison.

Isolation des murs par l'extérieur

L'isolation des murs par l'extérieurconsiste à envelopper le bâtiment d'un procédé d'isolation, en veillant à éviter les ponts thermiques (points d'interruption de l'isolation, qui peuvent constituer des points de condensation et de dégradation des parois intérieures du logement). Le but est d'éliminer les déperditions de chaleur. Un procédé d'isolation est constitué de l'association d'un matériau isolant et de dispositifs de fixation et de protection (tels que des revêtements, parements, membranes continues si nécessaire) contre des dégradations liées à son exposition aux environnements extérieurs et intérieurs (telles que le rayonnement solaire, le vent, la pluie, la neige, les chocs, l'humidité, le feu), en conformité avec les règles de l'art.

Isolation des parois vitrées

Plusieurs techniques existent pour isoler les parois vitrées de votre logement. Il est possible de remplacer le simple vitrage existant par un double vitrage, d'installer un survitrage en posant une vitre sur la fenêtre existante, de changer la fenêtre en conservant le dormant existant ou enfin de remplacer entièrement la fenêtre existante ce qui nécessite souvent des travaux de maçonneries. Dans ces deux derniers cas, le respect d'une résistance thermique minimale supposera d'équiper a minima les fenêtres installées d'un double vitrage.



Fiche technique du logement

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par l'auditeur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document.

Référence du logiciel validé : LICIEL Diagnostics v4 [Moteur TribuEnergie: 1.4.25.1]

Référence de l'audit : 23/IMO/08099

Date de visite du bien : 22/03/2023 Invariant fiscal du logement : Non communiqué

Méthode de calcul utilisée pour l'établissement de l'audit : 3CL-DPE 2021

Numéro d'immatriculation de la copropriété : N/A

Justificatifs fournis pour établir l'audit :

Informations société: DiagnosticPro 92 avenue Jules Nadi 26600 Tain l'Hermitage

Tél.: 04 75 08 00 30 - N°SIREN: 821 207 875 - Compagnie d'assurance: AXA n° 10044907804

Liste des documents demandés et non remis :

Plans du logement

Plan de masse

Mesure de surface Carrez/Boutin

Taxe d'habitation

Relevé de propriété

Règlement de copropriété

Descriptifs des équipements collectifs - Syndic

Descriptifs des équipements individuels - Gestionnaire

Contrat entretien des équipements

Notices techniques des équipements

Permis de construire

Étude thermique réglementaire

Rapport mentionnant la composition des parois

Factures de travaux

Photographies des travaux

Justificatifs Crédit d'impôt

Déclaration préalable des travaux de rénovation

Cahier des charges / Programme de travaux

Facture de la chaudière / poel / insert / radiateur(s)

Facture de la production d'eau chaude sanitaire (ECS)

Facture des menuiseries

Facture de la VMC

Facture de l'isolation des combles/toits

Facture de l'isolation des sous-sol

Document entretien de la chaudière

Documents techniques sur le chauffage

Carnet d'entretien de l'immeuble

Facture de l'isolation des murs

Audit énergétique

Généralités

Donnée d'entrée		Origine de la donnée	Valeur renseignée
Département	\wp	Observé / mesuré	26 Drôme
Altitude	淡	Donnée en ligne	109 m
Type de bien	ρ	Observé / mesuré	Maison Individuelle
Année de construction	≈	Estimé	Avant 1948
Surface habitable du logement	\wp	Observé / mesuré	121,12 m²
Nombre de niveaux du logement	\wp	Observé / mesuré	2
Hauteur moyenne sous plafond	\wp	Observé / mesuré	2,80 m

Enveloppe

Donnée d'entrée			Origine de la donnée	Valeur renseignée
	Surface du mur	\wp	Observé / mesuré	37,74 m²
Mur 5 Sud	Type de local adjacent	ρ	Observé / mesuré	l'extérieur
	Matériau mur	ρ	Observé / mesuré	Mur en béton banché

	Epaisseur mur	ρ	Observé / mesuré	≥ 45 cm
	Isolation	ρ	Observé / mesuré	non
	Surface du mur	ρ	Observé / mesuré	4,2 m²
	Type de local adjacent	ρ	Observé / mesuré	l'extérieur
Mur 6 Sud	Matériau mur	ρ	Observé / mesuré	Mur en béton banché
Mui 0 Juu	Epaisseur mur	ρ	Observé / mesuré	≥ 45 cm
	Isolation	ρ	Observé / mesuré	non
	Doublage rapporté avec lame d'air	\mathcal{Q}	Observé / mesuré	plus de 15mm, bois, plâtre ou brique
	Surface du mur	ρ	Observé / mesuré	22,79 m²
	Type de local adjacent	P	Observé / mesuré	l'extérieur
Mur 7 Ouest	Matériau mur	ρ	Observé / mesuré	Mur en béton banché
	Epaisseur mur	P	Observé / mesuré	≥ 45 cm
	Isolation	ρ	Observé / mesuré	non
	Surface du mur	ρ	Observé / mesuré	22,79 m²
	Type de local adjacent	ρ	Observé / mesuré	l'extérieur
Mur Est Extérieur	Matériau mur	ρ	Observé / mesuré	Mur en béton banché
	Epaisseur mur	<u>,</u>	Observé / mesuré	≥ 45 cm
	Isolation	2	Observé / mesuré	non
	Surface du mur	2	Observé / mesuré	10,01 m ²
		2	Observé / mesuré	un cellier
	Type de local adjacent Surface Aiu	2	Observé / mesuré	
				10,01 m ²
	Etat isolation des parois Aiu	2	Observé / mesuré	non isolé
Mur Grenier 1	Surface Aue	2	Observé / mesuré	11,91 m²
	Etat isolation des parois Aue	2	Observé / mesuré	isolé
	Matériau mur	2	Observé / mesuré	Mur en briques creuses
	Epaisseur mur	2	Observé / mesuré	≤ 15 cm
	Isolation	ρ	Observé / mesuré	non
	Surface du mur	ρ	Observé / mesuré	12,81 m²
	Type de local adjacent	ρ	Observé / mesuré	un cellier
	Surface Aiu	ρ	Observé / mesuré	12,81 m²
	Etat isolation des parois Aiu	ρ	Observé / mesuré	non isolé
Mur Grenier 2	Surface Aue	ρ	Observé / mesuré	16,91 m²
	Etat isolation des parois Aue	\mathcal{Q}	Observé / mesuré	isolé
	Matériau mur	P	Observé / mesuré	Mur en briques creuses
	Epaisseur mur	\wp	Observé / mesuré	≤ 15 cm
	Isolation	\bigcirc	Observé / mesuré	non
	Surface du mur	ρ	Observé / mesuré	18,14 m²
	Type de local adjacent	Q	Observé / mesuré	l'extérieur
	Matériau mur	P	Observé / mesuré	Mur en béton banché
Mur Nord N+1 Extérieur isolé	Epaisseur mur	P	Observé / mesuré	≥ 45 cm
.3010	Isolation	ρ	Observé / mesuré	oui
	Epaisseur isolant	P	Observé / mesuré	10 cm
	Doublage rapporté avec lame d'air	ρ	Observé / mesuré	moins de 15mm ou inconnu
	Surface du mur	P	Observé / mesuré	4,93 m²
	Type de local adjacent	٥	Observé / mesuré	l'extérieur
	Matériau mur	2	Observé / mesuré	Mur en béton banché
Mur Nord N+1 Extérieur non isolé	Epaisseur mur	2	Observé / mesuré	≥ 45 cm
	Isolation	2	Observé / mesuré	non
	Doublage rapporté avec			
	lame d'air	2	Observé / mesuré	moins de 15mm ou inconnu
	Surface du mur	$\frac{Q}{Q}$	Observé / mesuré	26,46 m²
Mur Nord Rdc Extérieur	Type de local adjacent	2	Observé / mesuré	l'extérieur
	Matériau mur	\mathcal{Q}	Observé / mesuré	Mur en béton banché

			Observá / reserva	> 45
	Epaisseur mur	2	Observé / mesuré	≥ 45 cm
	Isolation Doublage rapporté avec	2	Observé / mesuré	non
	lame d'air	2	Observé / mesuré	moins de 15mm ou inconnu
	Surface de plancher bas	2	Observé / mesuré	73,78 m ²
	Type de local adjacent	2	Observé / mesuré	un sous-sol non chauffé
	Etat isolation des parois Aue	\wp	Observé / mesuré	non isolé
Plancher	Périmètre plancher bâtiment déperditif	ρ	Observé / mesuré	35,18 m
	Surface plancher bâtiment déperditif	P	Observé / mesuré	73,78 m²
	Type de pb	\wp	Observé / mesuré	Dalle béton
	Isolation: oui / non / inconnue	P	Observé / mesuré	non
	Surface de plancher haut	Q	Observé / mesuré	60,56 m²
	Type de local adjacent	Q	Observé / mesuré	l'extérieur (combles aménagés)
Plafond	Type de ph	Q	Observé / mesuré	Combles aménagés sous rampants
	Isolation	Q	Observé / mesuré	oui
	Epaisseur isolant	Q	Observé / mesuré	5 cm
	Surface de baies	Q	Observé / mesuré	0,54 m²
	Placement	Q	Observé / mesuré	Mur Nord Rdc Extérieur
	Orientation des baies	ρ	Observé / mesuré	Nord
	Inclinaison vitrage	P	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	P	Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie	P	Observé / mesuré	PVC
	Présence de joints d'étanchéité	ρ	Observé / mesuré	non
	Type de vitrage	ρ	Observé / mesuré	double vitrage
Fenêtre 1 Nord	Epaisseur lame air	P	Observé / mesuré	10 mm
	Présence couche peu émissive	Q	Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage	ρ	Observé / mesuré	Air
	Positionnement de la	ρ	Observé / mesuré	au nu intérieur
	menuiserie Largeur du dormant	ρ.	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	menuiserie Type volets	۵	Observé / mesuré	Pas de protection solaire
	Type de masques proches	2	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	2	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies	٥	Observé / mesuré	1.6 m²
	Placement	<u>,</u>	Observé / mesuré	Mur Nord Rdc Extérieur
	Orientation des baies	<u></u>	Observé / mesuré	Nord
	Inclinaison vitrage	<u>,</u>	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	٦	Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie	۵	Observé / mesuré	PVC
	Présence de joints	۵	Observé / mesuré	non
	d'étanchéité Type de vitrage	P	Observé / mesuré	double vitrage
Fenêtre 2 Nord	Epaisseur lame air	2	Observé / mesuré	10 mm
	Présence couche peu	2	Observé / mesuré	non
	émissive Gaz de remplissage	2	Observé / mesuré	Air
	Positionnement de la	<u>ر</u> ۵	Observé / mesuré	
	menuiserie Largeur du dormant	<u> </u>		au nu intérieur
	menuiserie	2	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	2	Observé / mesuré	Pas de protection solaire
	Type de masques proches	2	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	2	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies	2	Observé / mesuré	1,85 m²
Fenêtre 3 Est	Placement	2	Observé / mesuré	Mur Est Extérieur
	Orientation des baies	2	Observé / mesuré	Est
	Inclinaison vitrage	ρ	Observé / mesuré	vertical

	Type ouverture	Q	Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie	ρ	Observé / mesuré	PVC
	Présence de joints d'étanchéité	P	Observé / mesuré	non
	Type de vitrage	P	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	Q	Observé / mesuré	10 mm
	Présence couche peu	ρ	Observé / mesuré	non
	émissive Gaz de remplissage	<u>,</u>	Observé / mesuré	Air
	Positionnement de la	2	Observé / mesuré	au nu intérieur
	menuiserie Largeur du dormant			
	menuiserie	$\frac{Q}{Q}$	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	$\frac{Q}{Q}$	Observé / mesuré	Vénitiens extérieurs tout métal
	Type de masques proches	$\frac{Q}{Q}$	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	$\frac{Q}{Q}$	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies	<u>Q</u>	Observé / mesuré	6,11 m²
	Placement	$\frac{Q}{Q}$	Observé / mesuré	Mur 5 Sud
	Orientation des baies	2	Observé / mesuré	Sud
	Inclinaison vitrage	2	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	<u> </u>	Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie Présence de joints	2	Observé / mesuré	PVC
	d'étanchéité	٩	Observé / mesuré	non
Fenêtre 4 Sud	Type de vitrage	ρ	Observé / mesuré	double vitrage
relietie 4 Suu	Epaisseur lame air	ρ	Observé / mesuré	10 mm
	Présence couche peu émissive	\mathcal{Q}	Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage	\wp	Observé / mesuré	Air
	Positionnement de la menuiserie	\wp	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	Q	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	P	Observé / mesuré	Vénitiens extérieurs tout métal
	Type de masques proches	P	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	P	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies	Q	Observé / mesuré	1,85 m²
	Placement	Q	Observé / mesuré	Mur 7 Ouest
	Orientation des baies	P	Observé / mesuré	Ouest
	Inclinaison vitrage	P	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	P	Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie	ρ	Observé / mesuré	PVC
	Présence de joints d'étanchéité	ρ	Observé / mesuré	non
	Type de vitrage	ρ	Observé / mesuré	double vitrage
Fenêtre 5 Ouest	Epaisseur lame air	ρ	Observé / mesuré	10 mm
	Présence couche peu	P	Observé / mesuré	non
	émissive Gaz de remplissage	Ω	Observé / mesuré	Air
	Positionnement de la	ρ.	Observé / mesuré	au nu intérieur
	menuiserie Largeur du dormant	٥	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	menuiserie Type velete	$\frac{\omega}{\omega}$		<u> </u>
	Type volets Type de masques proches	۵	Observé / mesuré Observé / mesuré	Vénitiens extérieurs tout métal Absence de masque proche
	Type de masques procnes Type de masques lointains	۵	Observé / mesuré	Absence de masque proche Absence de masque lointain
	Surface de baies	۵	Observé / mesuré	1,58 m ²
	Placement	<u>ر</u> ۵	Observé / mesuré	Mur 5 Sud
	Orientation des baies	<u>ر</u> ۵	Observé / mesuré	Sud
Fenêtre 6 Sud	Inclinaison vitrage	<u>ر</u> ۵	Observé / mesuré	vertical
reneue o sud	Type ouverture	$\frac{\alpha}{\alpha}$	Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie	$\frac{\alpha}{\rho}$	Observé / mesuré	PVC
	Présence de joints	<u>ر</u> ۵	Observé / mesuré	non
	d'étanchéité		5 09 00 20 L Dession	

	Type de vitre de	۵	Oboomić / moouré	double vitre as
	Type de vitrage		Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air Présence couche peu	2	Observé / mesuré	10 mm
	émissive	$\frac{Q}{Q}$	Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage Positionnement de la	<u>Q</u>	Observé / mesuré	Air
	menuiserie	ρ	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	\wp	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	ρ	Observé / mesuré	Vénitiens extérieurs tout métal
	Type de masques proches	ρ	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	ρ	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies	ρ	Observé / mesuré	0,75 m²
	Placement	ρ	Observé / mesuré	Plafond
	Orientation des baies	ρ	Observé / mesuré	Est
	Inclinaison vitrage	ρ	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	ρ	Observé / mesuré	Fenêtres oscillantes
	Type menuiserie	ρ	Observé / mesuré	Bois
	Présence de joints d'étanchéité	\wp	Observé / mesuré	non
Fonêtro 7 Fot	Type de vitrage	\wp	Observé / mesuré	double vitrage
Fenêtre 7 Est	Epaisseur lame air	\wp	Observé / mesuré	14 mm
	Présence couche peu émissive	\wp	Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage	ρ	Observé / mesuré	Air
	Positionnement de la menuiserie	P	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	ρ	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	ρ	Observé / mesuré	Pas de protection solaire
	Type de masques proches	P	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	P	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de porte	ρ	Observé / mesuré	2,7 m²
	Placement	ρ	Observé / mesuré	Mur 5 Sud
	Type de local adjacent	ρ	Observé / mesuré	l'extérieur
	Nature de la menuiserie	P	Observé / mesuré	Porte simple en bois
Porte 1	Type de porte	P	Observé / mesuré	Porte avec double vitrage
	Présence de joints d'étanchéité	P	Observé / mesuré	non
	Positionnement de la	ρ	Observé / mesuré	au nu intérieur
	menuiserie Largeur du dormant	۵	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	menuiserie Surface de porte	Ω	Observé / mesuré	1,44 m²
	Placement	2	Observé / mesuré	Mur Grenier 2
	Type de local adjacent	2	Observé / mesuré	un cellier
	Surface Aiu	2	Observé / mesuré	12,81 m ²
	Etat isolation des parois Aiu	٥	Observé / mesuré	non isolé
	Surface Aue	P	Observé / mesuré	16,91 m²
Porte 2	Etat isolation des parois Aue	P	Observé / mesuré	isolé
	Nature de la menuiserie	P	Observé / mesuré	Porte simple en bois
	Type de porte	P	Observé / mesuré	Porte opaque pleine
	Présence de joints	P	Observé / mesuré	non
	d'étanchéité Positionnement de la	٥	Observé / mesuré	au nu intérieur
	menuiserie Largeur du dormant	2	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	menuiserie			<u> </u>
	Type de pont thermique	<u>م</u>	Observé / mesuré Observé / mesuré	Mur Nord Rdc Extérieur / Fenêtre 1 Nord non isolé
Pont Thermisus 4	Type isolation	۵	Observé / mesuré Observé / mesuré	3 m
Pont Thermique 1	Longueur du PT Largeur du dormant	<u> </u>		
	menuiserie Lp	2	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	\mathcal{Q}	Observé / mesuré	au nu intérieur

	Type de pont thermique	Ω	Observé / mesuré	Mur Nord Rdc Extérieur / Fenêtre 2 Nord
	Type isolation	ρ	Observé / mesuré	non isolé
Pont Thermique 2	Longueur du PT	ρ	Observé / mesuré	5,2 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	\wp	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	ρ	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Type de pont thermique	ρ	Observé / mesuré	Mur Est Extérieur / Fenêtre 3 Est
	Type isolation	P	Observé / mesuré	non isolé
Pont Thermique 3	Longueur du PT	P	Observé / mesuré	5,7 m
	Largeur du dormant	ρ	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	menuiserie Lp Position menuiseries	Ω	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Type de pont thermique	<u></u>	Observé / mesuré	Mur 5 Sud / Fenêtre 4 Sud
	Type isolation	<u> </u>	Observé / mesuré	non isolé
Pont Thermique 4	Longueur du PT	2	Observé / mesuré	14 m
Font Memique 4	Largeur du dormant	Ω	Observé / mesuré	
	menuiserie Lp	•		Lp: 5 cm
	Position menuiseries	<u> </u>	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Type de pont thermique	<u>Q</u>	Observé / mesuré	Mur 7 Ouest / Fenêtre 5 Ouest
	Type isolation	<u>Q</u>	Observé / mesuré	non isolé
Pont Thermique 5	Longueur du PT Largeur du dormant	<u> </u>	Observé / mesuré	5,7 m
	menuiserie Lp	2	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	ρ	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Type de pont thermique	ρ	Observé / mesuré	Mur 5 Sud / Fenêtre 6 Sud
	Type isolation	ρ	Observé / mesuré	non isolé
Pont Thermique 6	Longueur du PT	ρ	Observé / mesuré	7,2 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	\mathcal{Q}	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	ρ	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Type de pont thermique	ρ	Observé / mesuré	Mur 5 Sud / Porte 1
	Type isolation	ρ	Observé / mesuré	non isolé
Pont Thermique 7	Longueur du PT	ρ	Observé / mesuré	6,4 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	۵	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	P	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Type de pont thermique	ρ	Observé / mesuré	Mur Grenier 2 / Porte 2
	Type isolation	ρ	Observé / mesuré	non isolé
Pont Thermique 8	Longueur du PT	ρ	Observé / mesuré	4,4 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	۵	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	ρ	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Type PT	ρ	Observé / mesuré	Mur Nord Rdc Extérieur / Plancher Int.
Pont Thermique 9	Type isolation		Observé / mesuré	non isolé / non isolé
- -	Longueur du PT	2	Observé / mesuré	15,9 m
	Type PT	2	Observé / mesuré	Mur Nord Rdc Extérieur / Plancher
Pont Thermique 10	Type isolation	2	Observé / mesuré	non isolé / non isolé
·	Longueur du PT		Observé / mesuré	8 m
	Type PT	<u>,</u>	Observé / mesuré	Mur Est Extérieur / Plancher Int.
Pont Thermique 11	Type isolation	٥	Observé / mesuré	non isolé / non isolé
1.7.	Longueur du PT	٥	Observé / mesuré	8,1 m
	Type PT	2	Observé / mesuré	Mur Est Extérieur / Plancher
Pont Thermique 12	Type isolation	2	Observé / mesuré	non isolé / non isolé
	Longueur du PT	$\frac{2}{2}$	Observé / mesuré	4,1 m
	Type PT	$\frac{2}{2}$	Observé / mesuré	Mur 5 Sud / Plancher Int.
Pont Thermique 13	Type isolation	<u></u>	Observé / mesuré	non isolé / non isolé
. one inclinique 13	Longueur du PT	$\frac{2}{2}$	Observé / mesuré	13,5 m
Pont Thermique 14	Type PT	$\frac{\alpha}{\alpha}$	Observé / mesuré	Mur 5 Sud / Plancher
i one memique 14	туретт	,	Observe / Illesule	war o ouu / r ianonei

	Type isolation	Observé / mesuré	non isolé / non isolé
	Longueur du PT	Observé / mesuré	6,7 m
	Type PT	Observé / mesuré	Mur 6 Sud / Plancher Int.
Pont Thermique 15	Type isolation	Observé / mesuré	non isolé / non isolé
	Longueur du PT	Observé / mesuré	2 m
	Type PT	Observé / mesuré	Mur 6 Sud / Plancher
Pont Thermique 16	Type isolation	Observé / mesuré	non isolé / non isolé
	Longueur du PT	Observé / mesuré	0,8 m
	Type PT	Observé / mesuré	Mur Grenier 2 / Plancher Int.
Pont Thermique 17	Type isolation	Observé / mesuré	non isolé / non isolé
	Longueur du PT	Observé / mesuré	7,3 m
	Type PT	Observé / mesuré	Mur Grenier 2 / Plancher
Pont Thermique 18	Type isolation	Observé / mesuré	non isolé / non isolé
	Longueur du PT	Observé / mesuré	2,3 m
	Type PT	Observé / mesuré	Mur Grenier 1 / Plancher Int.
Pont Thermique 19	Type isolation	Observé / mesuré	non isolé / non isolé
	Longueur du PT	Observé / mesuré	5,7 m
	Type PT	Observé / mesuré	Mur Grenier 1 / Plancher
Pont Thermique 20	Type isolation	Observé / mesuré	non isolé / non isolé
	Longueur du PT	Observé / mesuré	1,8 m

Systèmes

Donnée d'entrée			Origine de la donnée	Valeur renseignée
	Type de ventilation	Q	Observé / mesuré	Ventilation naturelle par conduit
Ventilation	Façades exposées	ρ	Observé / mesuré	plusieurs
	Logement Traversant	ρ	Observé / mesuré	oui
	Type d'installation de chauffage	Q	Observé / mesuré	Installation de chauffage simple
	Surface chauffée	P	Observé / mesuré	121,12 m²
	Nombre de niveaux desservis	ρ	Observé / mesuré	2
	Type générateur	\wp	Observé / mesuré	Gaz Naturel - Chaudière gaz standard installée entre 1991 et 2000
	Année installation générateur	ρ	Observé / mesuré	1995
	Energie utilisée	\wp	Observé / mesuré	Gaz Naturel
	Cper (présence d'une ventouse)	P	Observé / mesuré	non
	Pn générateur	ρ	Observé / mesuré	25 kW
Chauffage	Présence d'une veilleuse	\wp	Observé / mesuré	non
Ondanago	Chaudière murale	\bigcirc	Observé / mesuré	non
	Présence d'une régulation/Ajust,T° Fonctionnement	ρ	Observé / mesuré	non
	Présence ventilateur / dispositif circulation air dans circuit combustion	Q	Observé / mesuré	non
	Type émetteur	\wp	Observé / mesuré	Radiateur monotube avec robinet thermostatique
	Température de distribution	\wp	Observé / mesuré	supérieur à 65°C
	Année installation émetteur	ρ	Observé / mesuré	Inconnue
	Type de chauffage	ρ	Observé / mesuré	central
	Equipement intermittence	ρ	Observé / mesuré	Avec intermittence centrale avec minimum de température
	Nombre de niveaux desservis	Q	Observé / mesuré	1
	Type générateur	\mathcal{Q}	Observé / mesuré	Gaz Naturel - Chaudière gaz standard installée entre 1991 et 2000
Eau chaude sanitaire	Année installation générateur	ρ	Observé / mesuré	1995
	Energie utilisée	P	Observé / mesuré	Gaz Naturel
	Type production ECS	ρ	Observé / mesuré	Chauffage et ECS
	Présence d'une veilleuse	\wp	Observé / mesuré	non

Chaudière murale	Q	Observé / mesuré	non
Présence d'une régulation/Ajust,T° Fonctionnement	۵	Observé / mesuré	non
Présence ventilateur / dispositif circulation air dans circuit combustion	۵	Observé / mesuré	non
Pn	\bigcirc	Observé / mesuré	25 kW
Type de distribution	ρ	Observé / mesuré	production en volume habitable alimentant des pièces contiguës
Type de production	P	Observé / mesuré	accumulation
Volume de stockage	ρ	Observé / mesuré	150 L

Références réglementaires utilisées :
Article L134-4-2 du CCH, décret n° 2011-807 du 5 juillet 2011, arrêtés du 31 mars 2021, 8 octobre 2021 et du 17 juin 2021 relatif à la transmission des diagnostics de performance énergétique à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie et relatif à l'utilisation réglementaire des logiciels pour l'élaboration des diagnostics de performance énergétique, décret 2020-1610, 2020-1609, 2006-1114, 2008-1175 ; Ordonnance 2005-655 art L271-4 à 6 ; Loi 2004-1334 art L134-1 à 5 ; décret 2006-1147 art R.134-1 à 5 du CCH et loi grenelle 2 n°2010-786 du juillet 2010.

DiagnosticPro | Tél : 04 75 08 00 30 | Dossier : 23/IMO/08099



ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Conformément à l'article R271-3 du Code de la Construction et de l'Habitation, je soussigné, François BUFFIERE, atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard des articles L271-6 et disposer des moyens matériels et en personnel nécessaire à l'établissement des états, constats et diagnostics composant le Dossier de Diagnostic Technique (DDT).

Ainsi, ces divers documents sont établis par un opérateur :

- présentant des garanties de compétence et disposant d'une organisation et de moyens appropriés,
- ayant souscrit une assurance permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de sa responsabilité en raison de ses interventions (montant de la garantie : 500 000€ par sinistre et 500 000€ par année d'assurance),
- n'ayant aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à elle, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il lui est demandé d'établir l'un des documents constituant le Dossier de Diagnostic Technique.

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos sincères salutations.





Certificat

BUFFIERE François

Bureau Veritas Certification certifie que les compétences de la personne mentionnée ci-dessus répondent aux exigences des arrêtés relatifs aux critères de certification de compétences ci-dessous pris en application des articles L271-6 et R 271.1 du Code la Construction et de l'Habitation et relatifs aux critères de compétence des personnes physiques réalisant des dossiers de diagnostics techniques tels que définis à l'article L271-4 du code précité

DOMAINES TECHNIQUES

	Références des arrêtés	Date de Certification originale	Validité du Certificat*
Amiante sans mention	Arrêté du 2 Juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	24/05/2021	23/05/2028
Amiante avec mention	Arrêté du 2 Juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	24/05/2021	23/05/2028
DPE sans mention	Arrêté du 2 Juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	24/05/2021	23/05/2028
Electricité	Arrêté du 2 Juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	24/05/2021	23/05/2028
Gaz	Arrêté du 2 Juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	24/05/2021	23/05/2028
Plomb sans mention	Arrêté du 2 Juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	24/05/2021	23/05/2028
Termites métropole	Arrêté du 2 Juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	24/05/2021	23/05/2028

Date: 21/05/2021 Numéro de certificat: 10484966

Laurent Croguennec, Président

* Sous réserve du respect des dispositions contractuelles et des résultats positifs des surveillances réalisées, ce certificat est valable jusqu'au : voir ci-dessus

Des informations supplémentaires concernant le périmètre de ce certificat ainsi que l'applicabilité des exigences du référentiel peuvent être obtenues en consultant l'organisme.

Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez aller sur <u>www.bureauveritas.fr/certification-dia</u>





SAS SDDI 92 AV JULES NADI 26600 TAIN L HERMITAGE FR

COURTIER

ETIK

9 CHEMIN DE LA BROCARDIERE 69570 DARDILLY

Tél : 04 72 17 82 82Fax : 04 72 17 75 75
Portefeuille : 0201353984

Vos références :

Contrat n° 10044907804 Client n° 0619681520

AXA France IARD, atteste que:

SAS SDDI 92 AV JULES NADI 26600 TAIN L HERMITAGE

est titulaire d'un contrat d'assurance **N° 10044907804** ayant pris effet le **01/04/2023** garantissant les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités suivantes :

Diagnostics relevant du DDT (Dossier de Diagnostic Technique) soumis à obligation d'assurance :

- Le constat de risque d'exposition au plomb prévu aux articles L. 1334-5 et L. 1334-6 du code de la santé publique
- L'état mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante prévu à l'article L. 1334-13 du code de la santé publique
- L'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment prévu à l'article L. 133-6 du Code de la construction et de l'habitation
- L'état de l'installation intérieure de gaz prévu à l'article L. 134-6 du Code de la Construction et de l'Habitation
- Le diagnostic de performance énergétique
- L'état de l'installation intérieure d'électricité prévu à l'article L. 134-7 du Code de la Construction et de l'Habitation

Diagnostics relevant du DDT (Dossier de Diagnostic Technique) non soumis à obligation d'assurance :

- L'état des risques et pollution ERP
- Etat des installations d'Assainissement non collectif
- Lutte contre le mérule.

Diagnostics annexes:

Diagnostic amiante avant vente Contrôle visuel après travaux (norme NF 46-021) Diagnostic amiante avant travaux ou démolition Diagnostic technique amiante (DTA) Contrôle périodique amiante Contrôle visuel après travaux de retrait de MPCA Dossier amiante partie privative (DAPP) Recherche de plomb avant/après travaux, Loi Carrez Calcul des tantièmes et millièmes de copropriétés

Diagnostic SRU

Diagnostic métrage habitable loi Boutin

Etat parasitaire relatif à la présence d'insectes xylophages, à larves, nidificateurs et de champignons lignivores. Vérification à la conformité à la réglementation thermique (RT 2012) uniquement pour les maisons individuelles

Diagnostic Technique Global (DTG) à l'exclusion de toute mission ou d'immixtion, même partielle, en maîtrise d'œuvre ou préconisation technique portant sur des ouvrages visés par les articles 1792 à 1792-6 du Code Civil.

Diagnostic Audit Energétique dans les maisons individuelles.

A l'exclusion de toute une mission de maîtrise d'œuvre et qu'il ne mette pas en relation les clients avec des professionnels du bâtiment. Dans le cas contraire, aucune garantie ne sera accordée au titre du contrat responsabilité civile.

A l'exclusion pour l'ensemble des activités de :

- toute activité d'extraction, d'exploitation et d'enlèvement d'amiante.
- toute mission ou d'immixtion, même partielle, en maîtrise d'œuvre ou préconisation technique portant sur des ouvrages visés par les articles 1792 à 1792-6 du Code Civil ; des missions de contrôle technique visées par le Code de la Construction et de l'Habitation ; des missions relevant de bureau d'études pour les ouvrages relevant des articles 1792 à 1792-6 du Code Civil.
- toutes activités relevant de l'exercice d'une profession règlementée autre que celle de diagnostiqueur immobilier telle que le conseil juridique ou la gestion immobilière et toutes activités de conseil et de bureau d'études industriels.

La présente attestation, qui ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat en cours d'établissement auquel elle se réfère, est délivrée sous réserve de la régularisation de celui-ci.

La présente attestation est valable pour la période du 01/04/2023 au 01/01/2024 sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à PARIS le 7 mars 2023

Attestation A

Attestation relative à la capacité de réaliser les audits énergétiques prévus à l'article L. 126-28-1 du code de la construction et de l'habitation, établie pour un diagnostiqueur immobilier DPE¹, délivrée par

BUREAU VERITAS CERTIFICATION

Cette attestation doit être : présentée au propriétaire ou à son mandataire lors de la visite du logement

Et annexée à cet audit énergétique.

M.BUFFIERE François, diagnostiqueur immobilier, certifié par BUREAU VERITAS CERTIFICATION pour réaliser des diagnostics DPE, a déclaré avoir suivi une formation, depuis moins de 6 mois, du 27 au 29/06/2022 pour réaliser les audits énergétiques prévus par l'article L. 126-28-1 du Code de la Construction et de l'Habitation.

Cette formation a été dispensée par un organisme de formation certifié dans les conditions définies à l'article R. 6316-1 du code du travail et/ou à l'arrêté mentionné à l'article R. 271-1 du code de la construction et de l'habitation.

Cette attestation indique par conséquent que **M. BUFFIERE François** respecte les conditions définies au d du 2° de l'article 1 du décret n° 2022-780 du 4 mai 2022 relatif à l'audit énergétique mentionné à l'article L. 126-28-1 du code de la construction et de l'habitation, pendant une période maximale de 9 mois et au plus tard jusqu'à la date limite fixée par le décret susvisé, soit le 31 décembre 2023.

Date de prise d'effet de l'attestation : 07/11/2022

Date de fin de validité de l'attestation : 06/08/2023

N° 16922005

Signature du responsable de l'OC:

Laurent CROGUENNEC, Président



¹ professionnel mentionné à l'article R. 271-1 du code de la construction et de l'habitation certifié pour réaliser un diagnostic de performance énergétique

² organisme certificateur accrédité par le COFRAC certification de personnes n[∞]∞∞ portée disponible sur www.cofrac.fr.



CERTIFICAT DE RÉALISATION

Conformément à l'arrêté du 21 décembre 2018,

Je soussigné, Anis MEGDICHE, Directeur opérationnel d'Up n'PRO, atteste que Monsieur François BUFFIERE a suivi l'action:

Formation complémentaire à l'audit énergétique réglementaire organisée par la DHUP

Nature de l'action concourant au développement des compétences : action de formation qui s'est déroulée sur les périodes suivantes :

Soit une durée de 7,0 heure(s) du 09/03/2023 au 09/03/2023 à distance en visioformation tutorée

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à Saint Grégoire, le 13/03/2023

Anis MEGDICHE, Directeur opérationnel Up n'PRO

erre Victori

Up N Pro Parc Edonia - Bât. U

UP n'PRO: Rue de la Terre Victoria - Bâtiment U - 37560 SAINT GREGOIRE

Tél: 02 22 93 73 45 / contact@upnpro.fr / www.upnpro.fr

Siret n° 85163550800019 - Code NAF 7112B - Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53351054435 auprès du préfet de la région Bretagne

UP 026 rev02 26/02/2021



ATTESTATION DE FORMATION

Conformément au décret n° 2018-1330 du 28 décembre 2018

Je soussigné, Anis MEGDICHE, Directeur opérationnel d'Up n'PRO, atteste sur l'honneur que Monsieur François BUFFIERE a suivi la formation suivante :

Formation complémentaire à l'audit énergétique réglementaire organisée par la DHUP pour une durée de 1,0 jour(s), soit 7,0 heure(s).

- Objectifs de la formation :
 - Réaliser un audit énergétique obligatoire conforme à la réglementation Acquérir la méthodologie de l'audit énergétique Faire des préconisations de travaux adaptés à l'existant et à la réglementation thermique Prioriser les travaux de rénovation énergétique et estimer leurs coûts Rédiger un rapport d'audit énergétique réglementaire
- Catégorie d'action (selon l'article L6313-1) :
 Actions de formation

Cette formation s'est déroulée sur la/les période(s) suivante(s) :

• Soit une durée de 7,0 heure(s) du 09/03/2023 au 09/03/2023 à distance en visioformation tutorée

Résultat de l'évaluation des acquis :

Maîtrisé

Le contenu de la formation a été délivré conformément au décret du 4 mai 2022. Formation prévue au d) du 2° de l'article 1 du décret n° 2022-780 du 4 mai 2022 relatif à l'audit énergétique mentionné à l'article L. 126-28-1 du code de la construction et de l'habitation.

Fait à Saint Grégoire, le 13/03/2023

Anis MEGDICHE,
Directeur opérationnel Up n'PRO
Up N Pro

35768 ST GREGOIRE

Parc Edonia - Bât. U tue de la terre Victoria

UP n'PRO: Rue de la Terre Victoria - Bâtiment U - 37560 SAINT GREGOIRE

Tél: 02 22 93 73 45 / contact@upnpro.fr / www.upnpro.fr

Siret n° 85163550800019 - Code NAF 7112B - Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53351054435 auprès du préfet de la région Bretagne

UP 027-1 rev01 10/02/2023